Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 39 (1944)
Heft: 3-4

Vorwort: Un bureau technique
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Un bureau technique

Si, d'après le recensement des sections, la Ligue du Patrimoine national voit ses effectifs de 1943 s'augmenter de 214 adhérents, et passer de 5273 à 5487, ses finances accusent un déficit de 4000 francs, le capital net étant au 31 décembre de fr. 98.600. Ce chiffre n'est qu'une goutte d'eau dans l'océan des factures, les sections, les ligueurs mêmes voyant approcher, chaque jour, la marée montante de labeurs infinis. Ils pousseront tous un soupir de soulagement en apprenant que leurs efforts vont trouver un moyen puissant de réalisation, grâce à M. le conseiller fédéral Kobelt qui, par l'organe de M. le colonel Vifian, directeur de l'Office du Travail, vient de mettre à la disposition de la Ligue d'importants crédits.

Ils ne sont point alloués à bien plaire, l'on s'en doute, mais seront affectés à un organe qui permettra de coordonner l'économie nationale et la sauvegarde du Patrimoine suisse. Cet organe est le *Bureau technique du Heimatschutz* dont l'adresse ne doit échapper à personne:

Fraumünsterstraße 14, Zurich.

Exprimer à nos hautes autorités notre profonde gratitude est le premier de nos devoirs. Le second sera de mériter leur confiance. Nous osons y prétendre tant par la besogne immédiate qui nous incombe que par l'homme qui la devra conduire. Le Comité central du Heimatschutz n'a pas fait son choix à la légère, puisqu'il vient d'appeler au poste d'architecte-conseil, *M. Max Kopp,* l'auteur de ce village modèle qu'admirèrent les foules à l'Exposition nationale de 1939 et qui préside aujourd'hui la Société des Ingénieurs et Architectes.

Voici donc le Heimatschutz officiellement chargé d'un mandat défini dans les vastes projets que cantons et communes ont mission d'exécuter pour prévenir les méfaits du chômage et pourvoir aux nécessités de l'avenir. Les travaux fonciers ou architectoniques s'évaluent par centaines de millions qui serviront à nos routes, nos voies fluviales, nos forces électriques, nos cultures, autant de tâches où notre Ligue aura désormais son mot à dire.

Par ailleurs lui reviendront les initiatives. Un décret du Conseil fédéral spécifiait, le 5 août 1943 en effet, que le caractère traditionnel de nos villes devait être sauvegardé et que les constructions neuves le devaient respecter. L'office d'études techniques aura l'honneur d'y veiller. Il se trouvera du même coup engagé à diriger les plans d'extension des villages, à ménager les transitions du passé et de l'avenir, à protéger les édifices dignes de survivre, à réparer les erreurs et en éviter d'autres.

Trop souvent frappé d'impuissance, le Heimatschutz se voit maintenant pourvu d'un levier de taille. Les sections trouveront au Bureau technique un conseiller prêt à joindre son énergie à la leur pour éclaircir les cas difficiles et pour surmonter les obstacles. Le labeur se présente sous de meilleurs augures.